

Démarche	: Bilan d'autorisation de destruction à tir d'Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD) - ANNÉE 2025 en Sarthe
Organisme	: Direction Départementale des Territoires

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Arrêtés concernant les Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts :

- Arrêté ministériel du 02/09/2016 (Bernache du Canada)
- Arrêté ministériel du 03/08/2023 (Renard, corbeau freux, corneille noire, étourneau sansonnet, pie bavarde)
- Arrêté ministériel du 03/04/2012 (Pigeon ramier)

Référence à l'article R.427-6 du Code de l'Environnement.

Avertissement

Veuillez compléter le formulaire avant le 15 Septembre 2025 même si le bilan des opérations est nul durant la période indiquée. Dans le cas où le bilan serait nul, inscrire "0" pour les espèces où une demande de tir a été déposée.

Informations du demandeur

Nom et prénom

Indiquer le nom et le prénom du bénéficiaire de la démarche

Numéro de l'autorisation 2025

Indiquer le numéro de votre demande d'autorisation de tir ESOD pour l'année 2025.

Bilan des prélèvements

PIGEON RAMIER

Commune(s) de prélèvement et nombre d'individus prélevés

Exemple : Allonnes , 70 pigeons ramier.

Si le bilan est nul, inscrire "0".

Bilan d'autorisation de destruction à tir d'Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD)

Commune(s) de prélèvement et nombre d'individus prélevés

Exemple : Allonnes , 70 pigeons ramier.

Si le bilan est nul, inscrire "0".

Commune(s) de prélèvement et nombre d'individus prélevés

Exemple : Allonnes , 70 pigeons ramier.

Si le bilan est nul, inscrire "0".

CORBEAUX FREUX

Commune(s) de prélèvement et nombre d'individus prélevés

Exemple : Allonnes, 70 corbeaux freux.

Si le bilan est nul, inscrire "0".

Commune(s) de prélèvement et nombre d'individus prélevés

Exemple : Allonnes, 70 corbeaux freux.

Si le bilan est nul, inscrire "0".

Commune(s) de prélèvement et nombre d'individus prélevés

Exemple : Allonnes, 70 corbeaux freux.

Si le bilan est nul, inscrire "0".

CORNEILLE NOIRE

Commune(s) de prélèvement et nombre d'individus prélevés

Exemple : Allonnes, 70 corneilles noires.

Si le bilan est nul, inscrire "0".

Commune(s) de prélèvement et nombre d'individus prélevés

Exemple : Allonnes, 70 corneilles noires.

Si le bilan est nul, inscrire "0".

Commune(s) de prélèvement et nombre d'individus prélevés

Exemple : Allonnes, 70 corneilles noires.

Si le bilan est nul, inscrire "0".

PIE BAVARDE

Commune(s) de prélèvement et nombre d'individus prélevés

Exemple : Allonnes, 70 pies bavardes.

Si le bilan est nul, inscrire "0".

Bilan d'autorisation de destruction à tir d'Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD)

Commune(s) de prélèvement et nombre d'individus prélevés

Exemple : Allonnes, 70 pies bavardes.

Si le bilan est nul, inscrire "0".

Commune(s) de prélèvement et nombre d'individus prélevés

Exemple : Allonnes, 70 pies bavardes.

Si le bilan est nul, inscrire "0".

ETOURNEAU SANSONNET

Commune(s) de prélèvement et nombre d'individus prélevés

Exemple : Allonnes, 70 étourneaux sansonnet.

Si le bilan est nul, inscrire "0".

Commune(s) de prélèvement et nombre d'individus prélevés

Exemple : Allonnes, 70 étourneaux sansonnet.

Si le bilan est nul, inscrire "0".

Commune(s) de prélèvement et nombre d'individus prélevés

Exemple : Allonnes, 70 étourneaux sansonnet.

Si le bilan est nul, inscrire "0".

RENARD

Commune(s) de prélèvement et nombre d'individus prélevés

Exemple : Allonnes, 70 renards.

Si le bilan est nul, inscrire "0".

Commune(s) de prélèvement et nombre d'individus prélevés

Exemple : Allonnes, 70 renards.

Si le bilan est nul, inscrire "0".

Commune(s) de prélèvement et nombre d'individus prélevés

Exemple : Allonnes, 70 renards.

Si le bilan est nul, inscrire "0".

BERNACHE DU CANADA

Commune(s) de prélèvement et nombre d'individus prélevés

Exemple : Allonnes, 70 bernache du canada.

Si le bilan est nul, inscrire "0".

Commune(s) de prélèvement et nombre d'individus prélevés

Exemple : Allonnes, 70 bernache du canada.

Si le bilan est nul, inscrire "0".

Bilan d'autorisation de destruction à tir d'Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD)

Commune(s) de prélèvement et nombre d'individus prélevés

Exemple : Allonnes, 70 bernache du canada.

Si le bilan est nul, inscrire "0".

Observations

La pratique des tirs a-t-elle permis de prévenir les dégâts ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Observations

Veuillez noter d'éventuelles observations (mesures de prévention mise en œuvre et leur efficacité, difficultés particulières, observations inhabituelles d'animaux, ...)

Engagement

En cochant cette case, je certifie l'exactitude de tous les renseignements portés sur la présente demande.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

ATTENTION

Lorsque vous aurez terminé de remplir votre formulaire, n'oubliez pas de cliquer sur le bouton "Déposer le dossier". Vous recevrez alors un courriel de confirmation de dépôt sur votre messagerie. Votre dossier reste néanmoins modifiable jusqu'à la mise en instruction de celui-ci